

COMMUNE D'AYWAILLE

COMMISSION LOCALE DE

DEVELOPPEMENT RURAL

RAPPORT ANNUEL

2015

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION**1. Tableau des projets réalisés**

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
1	3	Réalisation d'une liaison cyclo-pédestre Quarreux-Martinrive en prolongeant la Voie des Aulnes. <u>Phase 1</u> : prolongement vers Comblain-au-Pont (jusqu'à l'ancien terrain de football.	216.605 € Subvention de 136.002,49 €	Ministère wallon de l'Équipement et des Transports – Plan Escargot 2007. (cf rapport annuel 2013)
1	6	Elaboration d'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)	16.420 € (étude) +/- 2.000 € de mise en place en 2011	09/05/2012 : approbation du PCDN par le Conseil communal 23/06/2012 : signature de la charte. (cf rapport annuel 2013)
1	2	Réalisation d'un inventaire des chemins vicinaux en vue de créer une nouvelle mobilité inter-villages	Achat support informatique, de signalisation et de matériel pour réaliser des chicanes : +/-2.000 €	Inventaires terminés. Des chemins et sentiers ont été débroussaillés, des échaliers et des plaques indicatrices ont été posés sur une partie des tronçons à réhabiliter. (cf rapport annuel 2013)

2. Tableau des projets en cours.

Priorité du PCDR initiale	Numéro du projet initiale	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)		Stade d'avancement du projet
1	1	Aménagement d'une maison de village et de services à Nonceveux	890.000 € 1.198.000 € suivant avenant demandé	Développement rural		-Marché notifié à l'Adjudicataire. Travaux débutés le 18/02/2013. En cours (45% des travaux réalisés) - renoncement au subside obtenu (PwDR 2007-2013, « Equipement d'espaces multi-services en milieu rural ») en raison du retard encouru dans la réalisation des travaux
1	4	Aménagement du centre de l'entité	1.871.386 €	Développement rural (80 % de A et B.2)	848.113 €	- réalisation des travaux de renouvellement des conduites d'eau et des travaux d'aménagement des trottoirs (rue Hongrée et rue St Pierre) - accord pour la signature d'une convention entre l'AIDE et le SPW DGO Routes en vue de la désignation d'un auteur de projet commun (égouttage, voirie, convivialité)
				Part communale (20 % de A et B.2)	212.028 €	
				MET à 100% (B.1)	811.245 €	

					<p>- décision de rentrer un dossier de candidature pour l'aménagement du parc communal dans le cadre du PwDR 2014-2020 (Mesure 7.5.)</p> <p>Dans les 3 ans</p>
2	3	Préservation, valorisation et création de biotopes idéalement par la mise en œuvre du PCDN	Coût non estimé	<p>Possibilités de subsidiation:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5.000€ annuellement pour la concrétisation des projets via la Direction de la Nature - Cellule PCDN - Espaces verts (DGRNE) - Développement rural (DGA) 	<p>Actions réalisées en lien avec le PCDN :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entretien de pelouses xériques (pelouses sèches) pour améliorer le réseau écologique; -entretien du projet BiodiBap' dans l'école de Harzé - entretien du milieu naturel de la carrière de Chambralles - balade multiculturelle à la Heid des Gattes - enherbement des allées de cimetières - réalisation d'une promenade didactique et d'une brochure promotionnelle (Arboretum du Thier Bosset)

3. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR initiale	Numéro du projet Initiale	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet																
2	9	Mise sur pied d'un centre d'interprétation des espèces piscicoles à Dieupart à Aywaille	A déterminer	A déterminer	Le RUE de la ZACC de Dieupart a été approuvé par le Gouvernement wallon le 03/12/2012. Entré en vigueur le 31/12/2012. En attente de l'entrée en vigueur du CoDT. Dans les 3 ans																
1	3	Réalisation d'une liaison cyclo-pédestre Quarreux-Martinrive en prolongeant la Voie des Aulnes <u>Phase 2</u>	2.109.835 € ou 1.432.688 € en fonction des options choisies	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Première option</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>MET(tronçon AB + BC)</td> <td>1.395.281 €</td> </tr> <tr> <td>Développement rural 80 %</td> <td>571.643€</td> </tr> <tr> <td>Part communale 20 %</td> <td>142.911€</td> </tr> <tr> <th colspan="2">Seconde option</th> </tr> <tr> <td>MET (tronçon BC)</td> <td>71.844 €</td> </tr> <tr> <td>Développement rural 80 %</td> <td>1.088.676 €</td> </tr> <tr> <td>Part communale 20 %</td> <td>272.169 €</td> </tr> </tbody> </table>	Première option		MET(tronçon AB + BC)	1.395.281 €	Développement rural 80 %	571.643€	Part communale 20 %	142.911€	Seconde option		MET (tronçon BC)	71.844 €	Développement rural 80 %	1.088.676 €	Part communale 20 %	272.169 €	Le Cyclova, porté par la Maison du Tourisme et le GREOA (introduction d'une fiche « Mobilité douce » dans le projet de GAL en OVA), et le schéma cyclable directeur de la Province de Liège sont utilisés comme leviers pour dénoncer le manque de la prolongation de la Voie des Aulnes et pour développer des parcours vélos. Dans les 3 ans.
Première option																					
MET(tronçon AB + BC)	1.395.281 €																				
Développement rural 80 %	571.643€																				
Part communale 20 %	142.911€																				
Seconde option																					
MET (tronçon BC)	71.844 €																				
Développement rural 80 %	1.088.676 €																				
Part communale 20 %	272.169 €																				
1	5	Constitution du Plan Communal d'Aménagement	A chiffrer	Possibilité d'une éventuelle subsideation via la DGATLP	Dépendant des informations de la Région wallonne et																

		Dérogatoire (PCAD) pour le Domaine du Mont d'Amblève			du CoDT. Non déterminé
2	1	Mise en œuvre d'un PCAD pour le Domaine du Mont d'Amblève	984.940 €	Développement rural 80%: 787.952 € Part communale 20%: 196.988 €	Dépendant des informations de la Région wallonne et du CoDT. Non déterminé
2	2	Amélioration de la Maison de quartier	109.740 €	Développement rural 80%: 87.792 € Commune 20%: 21.948	Réorganisation et déménagement des services présents dans la maison de quartier dans d'autres bâtiments communaux
2	4	Aménagement de convivialité dans le village d'Awan tout en assurant son accessibilité pour les usagers doux par le développement de cheminements sécurisés	Coût non estimé	A déterminer	Non déterminé

2	6	Aménagement et embellissement du village de Deigné et de ses accès	928.439 €	Développement rural 80%: 742.751 € Part communale 20%: 185.688 €	Analyse de la mobilité interne, du flux de circulation et du parking dans le village via le PCS (comités de quartier) Collaboration avec la Commune de Sprimont pour l'aménagement d'un sentier entre Sprimont et Deigné. Non déterminé
2	7	Construction d'une unité de stockage décentralisée pour la structure de biométhanisation (à construire sur la commune de Sprimont) permettant la production d'énergie verte	163.048 €	A déterminer	Dossier en cours initié par un privé. Non déterminé
2	8	Renforcement de la signalisation touristique à Aywaille	A déterminer	A déterminer	Uniformisation de la signalisation touristique initiée par la Région (2014). Décision de rentrer un dossier de candidature dans le cadre du PwDR 2014-2020 (Mesure 7.5.) Non déterminé
3	3	Aménagement de la place de Chézy et des abords de la Maison de village	A déterminer	A déterminer	Non déterminé
3	4	Aménagement d'un bâtiment multi-services (Maison de l'emploi, Agence de Développement	A déterminer	A déterminer	Non déterminé

		Local...)			
3	5	Aménagement d'un espace polyvalent de convivialité à Rouge Thier	A déterminer	A déterminer	Non déterminé
3	6	Renforcement des services rendus par les bibliothèques de l'entité (agrandissement de la surface disponible à Remouchamps, accroissement de l'offre multimédia, location de partitions musicales...)	A déterminer	A déterminer	Reconnaissance du réseau des bibliothèques Ourthe-Ambève par la FWB Non déterminé
3	7	Implantation d'éoliennes sur l'entité	A déterminer	A déterminer	Projet de placement d'un mat de mesure sur la commune de Stoumont. Non déterminé
3	8	Réalisation d'un plan d'eau à vocation touristique et sportive	A déterminer	A déterminer	Non déterminé

4. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon
3	1	Acquisition de bâtiments intéressants à préserver et permettant notamment de diversifier l'offre de logements	200.000 €	Développement rural	<u>Abandon en 2013</u> (cf rapport annuel 2013)
3 1	2	Création de logements communaux destinés aux jeunes pour leur permettre de rester dans l'entité	A estimer	Développement rural	<u>Abandon en 2013</u> (cf rapport annuel 2013)

5. Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative

ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX.

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Fin 2008	PCDR classique 1	Aménagement d'une maison de village et de services à Nonceveux	Redynamiser le village de Nonceveux et créer des passerelles entre les différentes populations qui s'y côtoient	958.400 € (avenant)
Etats d'avancement physique du projet :				Date :
Désignation de l'auteur de projet :			21/12/2009	
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.			12/10/2010 approbation de l'avant-projet et de l'avenant par le Conseil communal	
Approbation de l'avant-projet par la R.W			Avenant sollicité le 19/10/2010 et approuvé le 09/03/11 par le Ministre	
Approbation du projet par l'A.C.			09/11/11 par le Conseil communal. Accord Tutelle marchés publics le 22.12.11	
Approbation du projet par le Ministre			05/04/2012	
Adjudication :			08/06/2012	
Décision d'attribution du marché			03/08/2012	
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre			04/12/2012	
Début des travaux			18/02/2013	
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
Etat d'avancement financier du projet :				Montant : 516.009,77 €
Montant conventionné à 100%				
Montant du subside développement rural				
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				

¹ [Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises](#)

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2008 ²				

Etat du patrimoine :					
Le bien est-il toujours propriété communale ?				Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous					
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente					
Montant de la vente					
Modalités de réaffectation du montant de la vente					
Le bien est-il loué ?				Oui	Non
Si le patrimoine est loué³ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.					
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)					
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		

² [Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises](#)

³ [Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.](#)

Bénéfices = recettes moins charges	Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices		

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁴	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités sur emploi	

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
02/08/2001	09/10/2003	19/06/2013	18/01/2005
Date des réunions durant l'année écoulée	10/02/2015	Nombre de présents	19
	24/02/2015		14
	8/12/2015		11

A titre d'exemple :

Ateliers ruraux : *type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,...*

Maisons de village : *nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune,...*

Maison multiservices : *nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés*

Espace publics de convivialité : *lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)*

Réflexion sur l'opération de développement rural

La CLDR a pris acte de la démission d'un de ses membres pour cause de déménagement hors Commune. La CLDR se compose donc à présent de 14 membres effectifs et de 8 membres suppléants. La moyenne est de 12 participants par séance.

Réunions de la CLDR

La CLDR s'est réunie trois fois en 2015. Il a été jugé non pertinent de réunir la CLDR pour atteindre les 4 réunions annuelles prescrites. En effet, comme en 2014, la lenteur du chantier de la Maison de village n'aide pas à la concrétisation de ce projet sur terrain. Les GT sont actifs et motivés et n'ont pas besoin de réunions de CLDR pour fonctionner.

- *CLDR plénière du 10 février 2015*

Lors de la réunion du 10 février 2015, à la demande de la CLDR, la Commune a accueilli un membre de la CLDR d'Houffalize afin qu'il présente le projet d'archivage du patrimoine « *Houff'archives* » initié et géré par la CLDR. Ce projet a retenu l'attention des membres qui ont entamé une réflexion en GT (cfr. GT Archives-Informations). Les GT actifs ont fait part de leur état d'avancement et la Commune a informé l'assemblée de sa décision d'introduire un dossier de candidatures en réponse à l'appel à projet « Equipement d'espaces multi-services en milieu rural » afin d'équiper une partie des locaux de la Maison de village et de services de Nonceveux. Enfin, le projet de création d'un GAL en Ourthe-Vesdre-Ambève a été exposé aux membres par le GREOA.

- *CLDR plénière du 24 mars 2015*

Le rapport annuel 2014 a été présenté et validé par la CLDR. L'état d'avancement des travaux de la Maison de village a été présenté. Un membre du GT Archives-information a fait état des premières réflexions. Plusieurs suggestions ont été proposées en vue de compiler et d'exploiter les informations qui seront récoltées (parcours touristique et didactiques, recensement via les réseaux sociaux, etc.). L'assemblée a également été tenue informée de l'envoi d'un dossier de candidature par la Commune en réponse à l'appel à projet « Equipement d'espaces multi-services en milieu rural ». En effet, en raison des délais très courts (publication de l'appel début février 2015 et envoi des candidatures fin du même mois), la CLDR n'avait pu être consultée à ce sujet. Une information a enfin été effectuée sur la réalisation d'une promenade didactique à l'arboretum du Thier Bosset par un membre du PCDN.

- **CLDR plénière du 8 décembre 2015**

La Commune a fait part des difficultés rencontrées avec l'entrepreneur concernant l'exécution des travaux de la Maison de village. Elle a également informé la CLDR qu'elle a dû renoncer au subventionnement obtenu pour l'équipement du bâtiment dans le cadre du PwDR 2007-2013 en raison du retard encouru au niveau des travaux et de l'impossibilité de placer l'équipement dans les délais impartis. La CLDR a également été informée de l'évolution du dossier relatif à l'aménagement de la Place Thiry (Fiche 1.4). Les contacts avec l'AIDE et le SPW DGO Routes se sont poursuivis et un accord a été obtenu pour réaliser une convention entre les parties prenantes en vue de désigner un auteur de projet commun pour les travaux de voirie, d'égouttage et les aménagements de convivialité. Les GT (GT Archives-information, GT Chemins, GT Points de vue et GT arbres remarquables) ont ensuite présenté leurs activités. Enfin, la Commune a présenté son intention de répondre à la mesure 7.5 de l'appel à projet PwDR 2014-2020

Réflexion sur l'état d'avancement de la Fiche 1.1

Les travaux relatifs à la 1ère convention, intitulée « aménagement d'une maison de village et de services à Nonceveux », dont l'ordre de commencer les travaux a été donné le 18 février 2013 (physiquement débutés le 1^{er} août 2013), se poursuivent. Le chantier est toujours difficile en raison des difficultés financières de l'entrepreneur. Suite au retard encouru dans l'avancement des travaux, la Commune a dû renoncer au subside octroyé dans le cadre de l'appel à projets « Equipements d'espaces multi-services en milieu rural ». La rupture du contrat avec l'entrepreneur a été envisagée et la Commune a pris la décision de poursuivre les travaux jusqu'à la fermeture du bâtiment.

Etat d'avancement des Groupes de Travail

Les actions dans le cadre de la fiche 2.3 intitulée « Préservation, valorisation et création de biotopes idéalement par la mise en œuvre du PCDN » se sont poursuivies en 2015 :

- création d'une promenade didactique à l'arboretum du Thier Bosset (réalisation d'une brochure promotionnelle et signalisation du parcours)
- décision de créer une promenade en lien avec la réserve naturelle de Paradis, au cours de l'année 2016

Le Groupe de travail (GT) des chemins vicinaux a initié en 2013 une collaboration avec la Commune en vue de la réhabilitation du site classé du Ninglinspo (sécurisation des ponts et chemins piétons). Celle-ci s'est poursuivie en 2014 avec, comme finalité, la réalisation d'un cahier des charges pour la sécurisation de passerelles et de mains courantes d'une partie du site pour un montant estimé de 40.000 €. Le marché a été attribué par le Collège à l'adjudicataire en 2015. Les travaux ont été réalisés en deux phases successives. Le GT a également entrepris, à la demande des services communaux, un travail d'inventaire des fontaines de l'entité en vue d'évaluer leur intérêt patrimonial, leur état et d'envisager d'y faire des travaux de réfection. Un relevé cartographique ainsi qu'une fiche descriptive pour pour chaque fontaine ou édifice assimilés ont été réalisés.

Les GT « arbres remarquables » et « points de vue remarquables » ont poursuivi leurs repérages. Vu le peu de volontaires (mais ils sont motivés), leurs travaux progressent plus lentement. Plus de 200 arbres ont été observés et photographiés parmi les 450 figurants à l'inventaire officiel. Concernant le GT Points de vue, le Service des travaux a effectué des aménagements sur base des recommandations du GT. L'inventaire se poursuit et le GT a entamé une réflexion sur la signalisation des points de vue, sur le terrain et sur les cartes de promenades.

Un GT Archives-Information a été mis en place à l'issue de la CLDR du 10 février 2015 et à la présentation du projet « Houff'Archives ». Une première réunion du GT s'est tenue avec la Commune dans la foulée de cette réunion. Une réflexion sur la rédaction d'une charte a été entamée et un appel aux volontaires a été lancé via le bulletin communal et la presse locale en septembre 2015.

Perspectives

En fonction de l'évolution du projet de l'aménagement de la Place Thiry (Fiche 1.4) en concertation avec l'AIDE et le SPW Routes, une convention pourrait être demandée au développement rural pour les différents aménagements de convivialité. Par ailleurs, le travail des GT se poursuivra en 2016.

Propositions de projets à entreprendre

Numéro fiche-projet	
Intitulé du projet	
Priorité du projet	
Calendrier d'exécution	

ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

	Priorité du PCDR Initiale	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 an	1.4	Aménagement du centre de l'entité	811.245 € : A actualiser	Développement rural	80%
Année rapport annuel + 2 ans	3	Réalisation d'une liaison cyclo-pédestre Quarreux-Martinrive en prolongeant la Voie des Aulnes <u>Phase 2</u>	2.109.835 € ou 1.432.688 € en fonction des options choisies	Première option	
				MET(tronçon AB + BC)	1.395.281 €
				Développement rural 80 %	571.643€
				Part communale 20 %	142.911€
				Seconde option	
				MET (tronçon BC)	71.844 €
Développement rural 80 %	1.088.676 €				
Part communale 20 %	272.169 €				
Année rapport annuel + 2 ans	2.9	Mise sur pied d'un centre d'interprétation des espèces piscicoles à Dieupart à Aywaille	A déterminer	CGT	A déterminer